RCS : RENNES
Code greffe : 3501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de RENNES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2010 B 01490
Numéro SIREN : 524 473 063
Nom ou dénomination : BROADPEAK

Ce dépôt a été enregistré le 04/03/2024 sous le numéro de dépôt 3416

BROADPEAK
Société anonyme au capital de 250 833,72 euros
Siège social : 15 rue Claude Chappe, Zone des Champs Blancs – 35510 Cesson-Sévigné
524 473 063 R.C.S. Rennes
(la « **Société** »)

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 19 janvier 2024 – 15.00

Le dix-neuf (19) janvier deux mille vingt-quatre (2024) à quinze heures (15.00), les membres du Conseil d'administration se sont réunis au siège social de la Société et par visioconférence sur convocation de son Président.

Sont présents sur site :
- Monsieur Jacques LE MANCQ, président directeur général - administrateur ;
- Monsieur Fabrice BELLANGER, administrateur ;

Sont présents par visioconférence :
- Monsieur Dominique COLOMBEL, administrateur ;
- Monsieur Pascal PORTELLI, administrateur indépendant ;
- La société Vantiva Technologies (VANTIVA), représentée par Monsieur François ALLAIN, administrateur ;
- Madame Inma CASERO, administratrice indépendante ;

Assistent également à la réunion :
- Monsieur Pierre KETELS et Monsieur Jean-François MARTIN en visioconférence, représentants du comité social et économique (CSE),
- Madame Fabienne LECRIVAIN, Directrice administratif et financier sur site ;
- Monsieur Steed RIGAUT, Directeur Juridique sur site et en visioconférence ;
- Madame Véronique LAURENT – LASSON, en visioconférence ;

La société EUTELSAT SA, est excusée.

Le Conseil réunit la présence de la moitié au moins de ses membres et peut, en conséquence, valablement délibérer.

Monsieur Jacques LE MANCQ préside la séance en sa qualité de président directeur général.

Monsieur Steed RIGAUT assure les fonctions de secrétaire.

Le Président rappelle que le Conseil d'administration est appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. [.....]
2. [.....]
3. [.....]
4. [.....]
5. [.....]

Toutefois, à titre d'ordre préliminaire, le Président informe le Conseil que le représentant permanent de la société VANTIVA, Monsieur Christian LEFEBVRE a quitté ses fonctions au sein de la société VANTIVA. Depuis le 1er janvier 2024, les fonctions de représentant permanant de Vantiva au sein du Conseil d'administration de la Société, sont exercées par Monsieur François ALLAIN au nom et pour le compte de la société VANTIVA.

Décision :
Le Conseil d'administration prend acte de ce changement.

Aucune décision n'est requise.

1. [.....]
[.....]

2. [.....]
[.....]

3. [.....]
[.....]

4. [.....]
[.....]

5. DIVERS
[.....]

CLÔTURE

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 17.10.

Le présent procès-verbal a été signé, après lecture, par le Président et un administrateur.

Le Président-Directeur Général	Un administrateur
Monsieur Jacques LE MANCQ	Fabrice BELLANGER

Annexe 1 - [.....]

Annexe 2 - [.....]

Annexe 3 – [.....]

Annexe 4 - [.....]

Annexe 5 – [.....]

Annexe 6 - [.....]

Pour extrait certifié conforme
Le Président Directeur Général
Monsieur Jacques Le Mancq